

## Modernisation de la collecte des déchets

➔ Réduire le nombre de points de collecte et généraliser le tri à tous les points de collecte

### Pourquoi modifier la collecte des déchets ?

- ✓ Pour maîtriser la hausse de la redevance des ordures ménagères
- ✓ Pour améliorer la qualité du tri
- ✓ Pour diminuer l'impact environnemental des transports et des déchets non triés
- ✓ Pour renouveler les équipements vieillissants et les uniformiser sur le Royans et le Vercors

### Comment fait-on ?

Face à l'augmentation constante des coûts de traitement et des transports, **2 leviers d'action possible** :

- Diminuer les coûts de collecte des déchets en diminuant les km parcourus
- Diminuer les tonnages de la poubelle grise en augmentant le tri (coût déchets 2023 en €TTC/ tonne : 370 € pour la poubelle grise, 267 € pour les emballages et papiers, 34€ pour le verre)



**Suppression des bacs gris et aménagement de 5 points de collecte pour l'ensemble de la commune, avec renouvellement des équipements pour la collecte du tri et des ordures ménagères résiduelles**



### Les 5 points de collecte :

- ✓ Chabotte
- ✓ Boulangerie
- ✓ Sortie Sud Village
- ✓ Ancienne Laiterie (route de la Vernaison)
- ✓ Col de Rousset

### Planning de mise en place

- **Fin novembre/ décembre 2024** : déploiement des colonnes de tri, en commençant par les colonnes jaunes « emballages et papiers »
- **Février 2025** : suppression des bacs gris et mise en place des colonnes grises sur les 5 points de collecte